



Je pense être victime d'un huissier peut scrupuleux

Par **gabrielle44**, le **17/07/2014** à **15:23**

bonjour,

savez vous quels sont les frais d'huissier maximum ? j'ai eu une dette de 300€ avec la société vitogaz. je m'étais fait livrer pour cette somme de gaz dans une habitation en location en attendant de réceptionner ma construction. en fait, la chaudière était en panne et la propriétaire a refusé de faire les réparations, je n'ai donc pas utilisé le gaz. cette personne a vendu la maison après mon départ et la société vitogaz est venu récupérer la citerne avec le gaz dedans. ils ont exigé quand même le paiement de la facture et ce par huissier de justice. j'ai obtenu un échéancier que j'ai honoré, jusqu'à la perte de mon emploi. ensuite, je donnais quelques fois avec un ou deux mois de retard, mais j'ai toujours donné. un jour, je reçois un courrier avec menace de saisie pour la somme d'environ 400€. je les appelle en m'étonnant du fait de mes paiements précédents. la réponse a été "je suis huissier de justice et dans ce mot il y a justice, donc je fais ce que je veux ! ce que vous avez payé ça passera dans les frais".

une autre fois, je reçois un courrier exigeant le paiement immédiat du solde, encore environ 400€. en vérifiant mon compte en banque, je m'aperçois que j'ai été prélevé de 70€ au nom de vitogaz. j'appelle aussitôt ma banque qui me dit qu'un huissier a demandé un prélèvement... !!! donc on me demande de payer en une fois et parallèlement on prélève sur mon compte !!! j'ai réussi à négocier une baisse des échéances à 50€, j'ai payé le mois dernier encore, et aujourd'hui, je voulais solder cette dette et je les appelle pour savoir combien il me reste à payer et on m'annonce presque 700€ !!! et encore menace de saisie de mes quelques pauvres meubles 3 jours après, nous sommes jeudi et il veut venir lundi. AU SECOURS !!! j'ai vraiment besoin d'aide, je pense être victime d'un huissier qui abuse de son statut pour me dépouiller de tout. je vais demander une aide familiale pour me débarrasser de ces gens là mais je souhaite signaler les agissements de cet huissier au procureur de la république. suis je dans mon droit ou cet huissier est-il libre de faire ce qu'il veut comme son assistante me l'a dit ???

LES CONSEILS DE PROFESSIONNEL SERAIENT LES BIENVENUES

Par **Jibi7**, le **17/07/2014** à **16:44**

Bonjour

une fois de plus cela ressemble aux moeurs des officines de recouvrement.

Appelez la chambre des huissiers de votre departement pour verifier le statut de ce bonhomme.

Si vous n'avez pas fait l'objet d'une poursuite legale, d'urgence contactez le juge de l'execution pour contester la maison de la justice et du droit de votre ville devrait pouvoir vous aider a rediger avec un avocat ou juriste votre contestation. Votre banquier devrait normalement vérifier la realité de la sommation avant de vous prelever. Votre idee de signaler les agissements au procureur pourrait se faire en copie avec le president de la chambre des huissiers de votre demande de verification.

Par **gabrielle44**, le **17/07/2014 à 17:08**

merci,
en effet, je ne me souviens pas d'avoir reçu un quelconque document du tribunal concernant cette affaire. Où trouver le juge de l'execution ? au TGI ?

Par **Jibi7**, le **17/07/2014 à 17:43**

Le Jex se trouve au tribunal d'instance.
le greffe pourra peut etre vous indiquer que faire en urgence vu les delais surtout l'été.
Mais n'attendez pas pour contester officiellement en reco a huissier ,avec copie banque et vitogaz..et a la chambre des huissiers.
Demandez a la banque quel titre executoire lui a été produit et demandez remboursement des frais et des sommes indument prelevées si cela se confirme.
le seul relevé valable aurait été celui produit par vitogaz.

Par **gabrielle44**, le **17/07/2014 à 21:42**

l'huissier me dit de ma taire quand je lui dis que je n'ai jamais demandé de prélèvement sur mon compte... "taisez vous ! vous ne savez même plus ce que vous faites !!!" c'est une histoire de fou. suis-je donc assez conne pour demandez un virement automatique et en même temps me faire 90 km allez et retour pour aller lui porter un chèque tous les mois ??? affaire à suivre...
merci Jibi7 pour vos conseils qui vont m'être précieux.